

The background features several overlapping geometric shapes in orange, blue, green, and red. Three pencils are also visible: a red one in the top left, a yellow one in the top right, and a green one in the bottom center.

Rentrée 2021

Madame, Monsieur,

Vous avez l'intention d'inscrire votre enfant à Sainte Marie à la rentrée. Nous l'accueillerons avec plaisir!

Vous trouverez dans ce diaporama des renseignements pratiques.

Vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance avant notre rendez-vous en visio.

Le directeur, François GELOT

1 chef d'établissement, 18 enseignants, 15 salariés de l'école, 4 salariés Sodexo

Ecole Sainte-Marie
LES SORINIERES

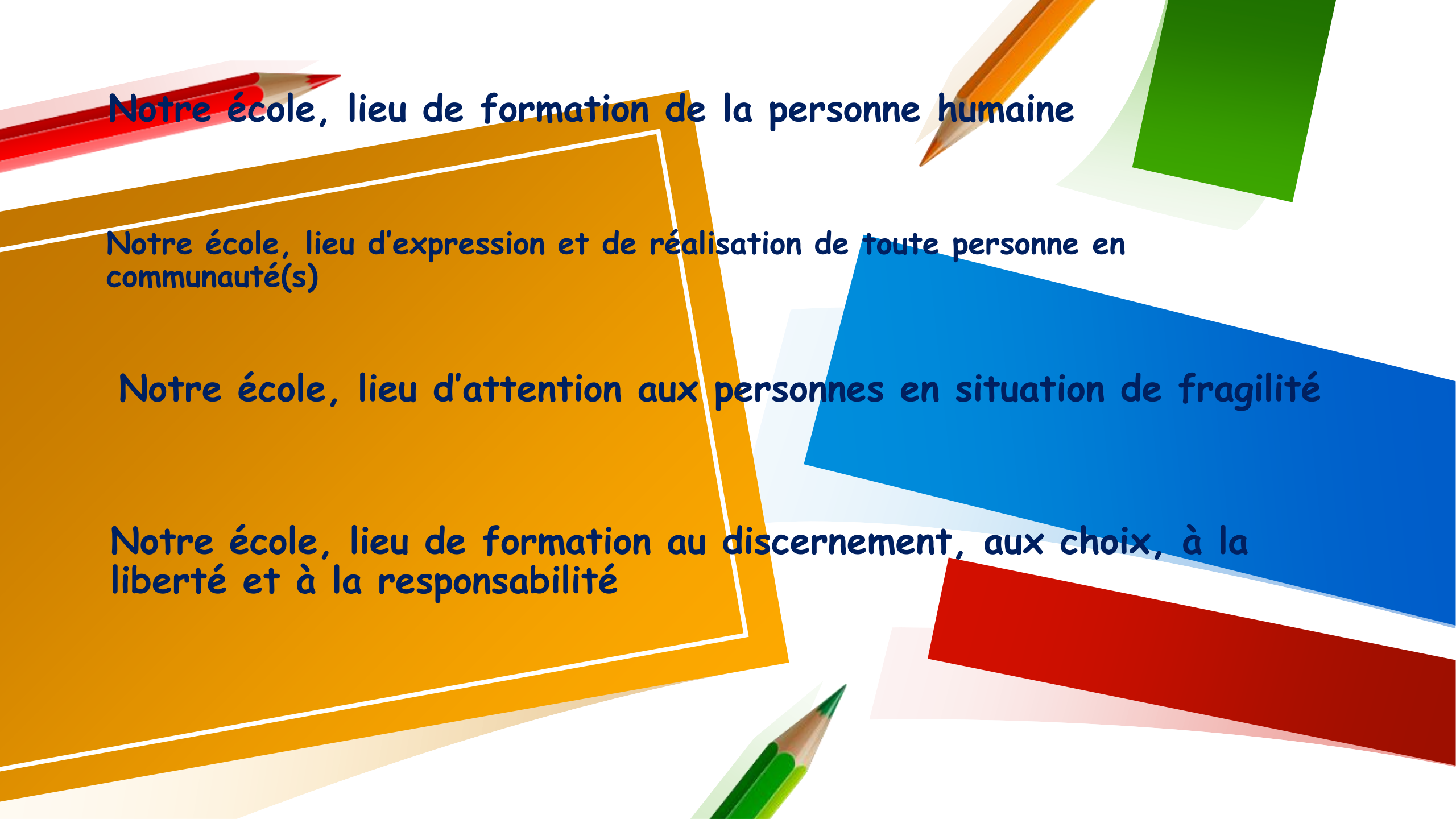


2020/2021

Notre école est ouverte à tous. Priorité est donnée aux enfants domiciliés sur la commune.



Notre projet éducatif...



Notre école, lieu de formation de la personne humaine

Notre école, lieu d'expression et de réalisation de toute personne en communauté(s)

Notre école, lieu d'attention aux personnes en situation de fragilité

Notre école, lieu de formation au discernement, aux choix, à la liberté et à la responsabilité

La structure



Une école Catholique est un établissement d'enseignement ayant reçu une mission d'éducation de l'Etat dont la gestion est assurée par une association de parents bénévoles

= Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques (OGEC)

En collaboration avec le chef d'établissement

Tous les parents sont à même de s'y investir.





ORGANISME DE GESTION DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'OGEC de l'école Sainte Marie des Sorinières, c'est



**UN GROUPE DE PARENTS BÉNÉVOLES
DÉCISIONNAIRES, EN CO-RESPONSABILITÉ
AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT,
RÉPARTIS EN 5 COMMISSIONS :**



COMMISSION FINANCES

En relation avec la comptable de l'école, elle vérifie la trésorerie, s'occupe des négociations de prêts, du bilan annuel, du suivi budgétaire et de la réalisation des prévisionnels.

COMMISSION TRAVAUX

Elle tient les décisions liées à l'entretien, la rénovation et la construction de l'ensemble des bâtiments et des cours de l'école.



COMMISSION MAIRIE

Elle mène le point régulier établi avec la Mairie (subventions, travaux, Police Municipale, réservation de salles, ...)

COMMISSION PERSONNEL

Elle s'occupe de la gestion du personnel (hors enseignants), s'assure du respect du cadre légal. Elle conduit les réunions et les entretiens réguliers ; prend les décisions liées aux plannings, aux recrutements, à l'organisation des missions, ...



COMMISSION CANTINE

Elle gère les relations avec le prestataire qui assure la préparation des repas (vérification des menus, suivi mensuel de la fréquentation, suivi de la satisfaction, besoins en matériel).



**1 réunion
mensuelle**



Travail



Convivialité



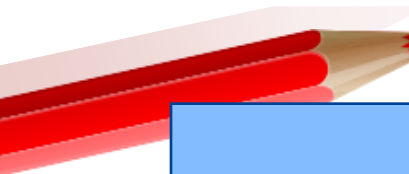
**POUR NOUS JOINDRE
ET NOUS REJOINDRE :**
ogecstемarie44840@gmail.com



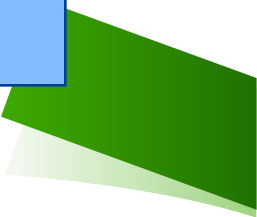
Contribution scolaire

Les tarifs 2021-2022 ne sont pas encore votés.
A titre indicatif pour 2020/2021, par mois:
1 enfant : 34€90, 2 enfants 55€20 3 enfants : 75€50

Prix du repas : 3€72
(Subvention communale déduite)
Garderie : 0€05/minute



Le paiement par prélèvement est privilégié.
Le paiement en espèce ou chèque reste possible.



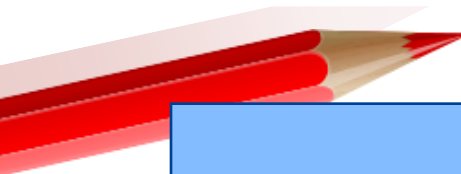


Cantine - Garderie

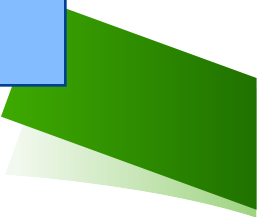
Prix du repas (enfant domicilié aux Sorinières) : 3€72
(Subvention communale déduite)

Le prix du repas des enfants hors-commune est supérieur. Il sera voté lors de la prochaine Assemblée Générale

Garderie : 0€05/minute



Le paiement par prélèvement est privilégié.
Le paiement en espèce ou chèque reste possible.



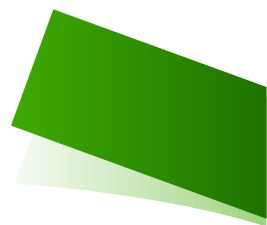
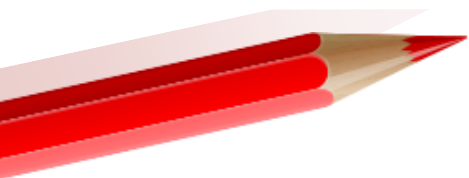
Contribution des familles

- La contribution des familles est l'argent qui permet à l'école de couvrir ses dépenses d'investissements.
- Sur le montant de la « contribution OGEC », l'OGEC Sainte Marie reverse une cotisation (environ 1/3) à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique pour le fonctionnement de services diocésains (administratif, psychologique, ressources humaines, pédagogique, formation etc...).



La subvention municipale

- Elle est versée uniquement pour les enfants domiciliés aux Sorinières.
- C'est la principale ressource financière d'une école Catholique.
- Elle est affectée à toutes les dépenses de fonctionnement
- La commune des Sorinières verse également une subvention pour la restauration (déduite du prix indiqué)





Assurance Individuelle Accident

- L'établissement prend à sa charge l'adhésion pour tous les enfants à la Mutuelle Saint Christophe. Il s'agit d'une assurance « individuelle accident » (enfant se blessant seul) qui couvre l'enfant tous les jours de l'année y compris en dehors du temps scolaire.

Restauration

- L'OGEC confie la restauration à son partenaire SODEXO.
- Les repas servis sont cuisinés sur place.
- Laurent Dalverny et son équipe proposent des animations et repas à thèmes. Des menus avec produits locaux, bio et de saison privilégiés. La commission restauration est particulièrement attentive au suivi des menus.



Garderie



- L' accueil périscolaire est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h45 à 18h45.
- Rappel important : Le soir, pour des raisons de sécurité, les enfants accueillis à la garderie ne peuvent être récupérés qu'à partir de 17h15, soit après le goûter collectif offert à tous les enfants de la garderie. (porte fermée)
- La fréquentation du périscolaire vaut acceptation de son règlement intérieur. (doc joint)

L'A.P.E.L.



L'*apel* a besoin de vous !

Qu'est-ce que l'APEL ?

L'APEL (association des parents d'élève de l'école libre) est la plus importante association nationale de parents d'élèves bénévoles, reconnue par l'enseignement catholique.

Elle se décline au niveau national, académique, départemental et local (établissement).



A quoi sert-elle ?



accueil



information



représentation



animation



financement



Au niveau national, l'APEL est l'**interlocuteur incontournable des pouvoirs publics**.

Elle est consultée régulièrement par les ministères, l'Assemblée Nationale et par le Sénat. Elle défend la liberté de choix de l'école.



Au niveau national, académique, départemental, l'APEL se bat, concrètement, pour obtenir des postes d'enseignants et des moyens financiers suffisants pour permettre aux établissements de l'Enseignement catholique de fonctionner.

Au niveau de l'établissement, l'APEL est engagée dans la **vie et l'animation** de ce dernier. Elle contribue ainsi à son **dynamisme**, en y développant des **projets variés à destination des parents et de leurs enfants**. Elle constitue un soutien dans les négociations avec les partenaires extérieurs (exemple : la mairie). Au sein de l'établissement, le responsable APEL est un **interlocuteur représentatif**. Il peut servir de médiateur entre l'établissement et les familles. Il siège au conseil d'administration de l'OGEC (association de gestion de l'école). Le président apel est en effet membre de droit OGEC.

Et à l'école Sainte Marie ?

Ce sont **25 parents d'élève bénévoles** qui agissent tout au long de l'année, aidés par des parents bénévoles au gré de leurs actions.



Accueil nouvelles familles



Organisation conférence



Financement sorties scolaires*



Financement matériel, projets



Marché Noël, kermesse, boum CM2



Représentation** et médiation

** L'APEL participe à hauteur de 20€/enfant/an et même 100€/enfant pour la classe découverte.*

*** L'APEL représente les parents d'élève auprès des institutions et au sein de l'école.*

Comment aider l'apel ?



En **donnant votre avis**, en nous soumettant vos idées sur notre page facebook ou sur notre adresse mail.



En nous **aidant tout au long de l'année**, au gré de nos sollicitations ou **en rejoignant l'équipe***.



En **cotisant** → La cotisation est la principale ressource de l'APEL, elle est indispensable à son fonctionnement.

+ le nombre de cotisants au national** est important, + nous pouvons prétendre à des subventions (matériel,...) de l'apel académique & départementale.

** Les membres de l'équipe APEL sont membres élus du conseil d'administration de l'APEL. Ils doivent être à jour de leur cotisation familiale de 25,45€.*

*** 25,45€*

Pourquoi cotiser ?

Cotiser, c'est soutenir les actions des parents bénévoles apel de Sainte Marie et de toutes les apels (nationales, académiques, départementales).

Au niveau national, vous pourrez bénéficier de son bouquet de services

Des questions ? Des remarques ? Des suggestions ?



apelstemarie44840@gmail.com

<https://m.facebook.com/apelsaintemarielessorinieres/>

Repères pour l'entrée en petite section

Document à destination des familles



**ACCOMPAGNER
L'ENTREE EN
MATERNELLE**

**MON ENFANT RENTRE
EN PETITE SECTION
A LA RENTREE DE SEPTEMBRE**

L'entrée à l'école maternelle est synonyme de grands changements dans sa vie d'enfant : il va être confronté à un rythme différent, il sera un parmi beaucoup d'élèves, pour un ou deux adultes...aussi, lui apprendre quelques petits gestes simples de la vie quotidienne facilitera son adaptation.

« Apprends-moi à faire seul »
Maria Montessori



« APPRENDRE A ETRE PROPRE »

(Continence urinaire et fécale)

C'est un apprentissage qui se fait **progressivement** au rythme de chaque enfant. La propreté dépend de la capacité de l'enfant à contrôler sa vessie et ses intestins. C'est une acquisition qu'il doit faire lui-même accompagné par des adultes sereins.

Savoir demander pour aller aux toilettes



Trois facteurs doivent se conjuguer pour maîtriser ses sphincters :

- d'ordre physiologique : **avoir des organes fonctionnels**,
- d'ordre intellectuel : **comprendre ce que l'on attend de lui**,
- d'ordre affectif : **avoir envie de grandir et de faire comme les grands**

Cet apprentissage commence vers 18 mois/2 ans, et doit être soutenu et stimulé par ses parents.

L'enfant a besoin d'être encouragé et valorisé dans ses efforts.

Il est important de lui retirer les couches pour favoriser son apprentissage.

Si l'enfant n'est pas prêt, il convient de faire une petite pause avant de lui reproposer.



Proposer régulièrement à son enfant d'aller sur les toilettes

Accepter d'aller sur les toilettes

Commencer à utiliser seul le papier toilette

Savoir baisser et remonter sa culotte sans l'aide de l'adulte

Quelques repères pour accompagner la vie de votre écolier

Vous êtes les premiers éducateurs de votre enfant.

Nous, parents et enseignants œuvrons dans un but commun : la réussite scolaire de l'enfant. Pour le bien-être et la sécurité affective de l'enfant, il est nécessaire de travailler en partenariat et de développer la confiance et le dialogue.

Dialoguer
avec l'enseignant pour lui permettre de mieux connaître votre enfant



Se respecter et respecter le rôle de chacun

Lire les informations venant de l'école

Se faire confiance et faire confiance



Venir régulièrement à l'école : réunions, rendez-vous, temps forts...

Respecter l'assiduité scolaire



La visite...

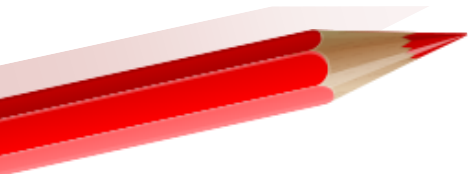






Plus d'infos sur la vie de l'école

<http://www.ecolesaintemarielessorinieres.com/>





Pour finaliser l'inscription

- La demande d'inscription
- Le contrat de scolarisation
- Livret de famille : copies de la page des parents + enfant(s)
- Vaccination : copies du carnet de santé



A déposer dans la boîte aux lettres avec nom et prénom de l'enfant sur l'enveloppe. Merci!

